Division de l'élève 1 rue des Docteurs Charcot 42023 Saint Etienne cedex

Signature:

Liberté Égalité Fraternité					
Division de l'élève rue des Docteurs Charcot 2023 Saint Etienne cedex		Établissement scolaire arrêté par les copilotes de l'Unité de Territoire Nom : Ville : N° établissement (UAI) :			
	[☐ Nord ☐ Centre	☐ Saint Étienne et couronne Nord ☐ Ondaine-Pilat-Gier (ogp)		
		s/c du chef d' s dans l'année : le jour du pos À renvoyer par e- - À la DSDEN- DI - Et l'Unité de Ter ce.ia42-allophor ce.ia42-allophor ce.ia42-allophor	eta itio VE rito nes nes	ablissement o onnement, à la s ail uniquement : EL : <u>ce.ia42-divel</u>	on.fr yon.fr @ac-lyon.fr
RÉCÉPI	SSÉ D'INSCRIPTIO		NATURAL DESIGNATION OF THE PERSON OF THE PER	formoned	T OU CHANGEMENT DE SITUATION
Informations saisies dans la base élève à partir d'un document officiel : Nom de l'élève :				Date de sortie :	Motif de sortie dans l'année scolaire en cours : Déménagement dans le département :
Sexe : Date de naissance :				3	☐ Déménagement hors département mais dans l'académie :
Langue de scolarisation : Langues étudiées : Scolarisation avant l'arrivée en France oui non Date d'arrivée en France bate d'arrivée en France : Date de scolarisation dans l'établissement : Date de positionnement :					□ Déménagement hors académie Nom du nouvel établissement : □ Départ d'une UPE2A vers une classe ordinaire □ Arrêt du soutien linguistique
Date d'arrivée	Type de dispositif :			Orientation ou suite de scolarité en fin d'année scolaire	☐ Autre situation à préciser :
département :	L'élève suit-il les heures de soutien linguistique à l'extérieur de l'établiss	eures de soutien érieur de l'établissement de oui			Préciser le niveau de classe
Nom du responsable légal :		Lien de parenté :			SEGPA Entrée en :
Adresse : Téléphone du responsable légal :		Coordonnées référent ou interprète :			☐ LGT☐ LP☐ Autre à préciser (GRETA, MFR, CFA) :
ASignature :				ÀSignature :	, le

Le chef d'établissement ou directeur d'école

Le chef d'établissement ou directeur d'école